

ASSURANCE VIE PRÊTS ET MARGES DE CRÉDIT

L'assurance vie protège votre famille des répercussions financières suite à un décès.

Saviez-vous que :



Sans assurance, vos dettes pourraient devenir un fardeau financier pour votre succession après votre décès.

N'oubliez pas...



Le deuil devrait être un temps de recueillement et non un casse-tête financier pour ceux que vous aimez.

► Pour ceux qui restent

Penser à protéger ses proches n'est pas une question d'âge. Prévenir reste la meilleure des options.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Âge



Adhésion 18-69 ans
Terminaison 75 ans

Type de prêt assurable



- Prêt personnel
- Marge de crédit
- Prêt hypothécaire

Prime



- Prêt personnel : unique
- Hypothèque/marge de crédit : mensuelle

Couverture disponible par assuré



- Maximum de 500 000 \$ sur prêts de 120 jours et moins et marges de crédit
- Maximum de 1 500 000 \$ pour l'ensemble des prêts et marges de crédit

Versement



Au décès de l'assuré

Ce produit d'assurance facultatif est offert par Acadie Vie. Sujet aux critères d'admissibilité ainsi qu'aux termes et dispositions de la police. Ce document n'a aucune valeur contractuelle.